

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUÉ

La Rochelle, le 7 juin 2022

Accueil de proximité des Finances publiques à Saint-Aigulin.

À compter du 20 juin 2022, un agent des Finances publiques vous accueillera sur rendez-vous, le lundi matin, dans les locaux de l'espace France-services de St-Aigulin, 70 rue Victor Hugo (Bureau de Poste).

La prise de rendez-vous obligatoire s'effectue au minimum 48 heures à l'avance :

- Auprès de la France-services (sur place ou au 05 46 48 96 18) ;
- Directement sur le site « www.impots.gouv.fr », sans authentification, en cliquant sur le bouton « Contact et RDV » (en haut à droite de l'écran d'accueil).

Ce rendez-vous peut concerner toutes les questions liées aux Finances publiques et notamment :

- informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement des produits locaux,
- accompagnement numérique pour les démarches en ligne,
- aide à la déclaration des revenus,
- aide à la gestion du prélèvement à la source,
- informations sur les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière),
- faire une réclamation contentieuse,
- déposer une demande de remise gracieuse ou de délai de paiement,
- accompagnement au paiement en ligne (impôts, produits locaux, produits hospitaliers, amendes),
- aide pour l'achat en ligne de timbres fiscaux.

Vous trouverez, en pièce jointe, l'affiche de communication sur cet évènement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service communication de la DDFIP :
ddfip17.mission-communication@dgfip.finances.gouv.fr